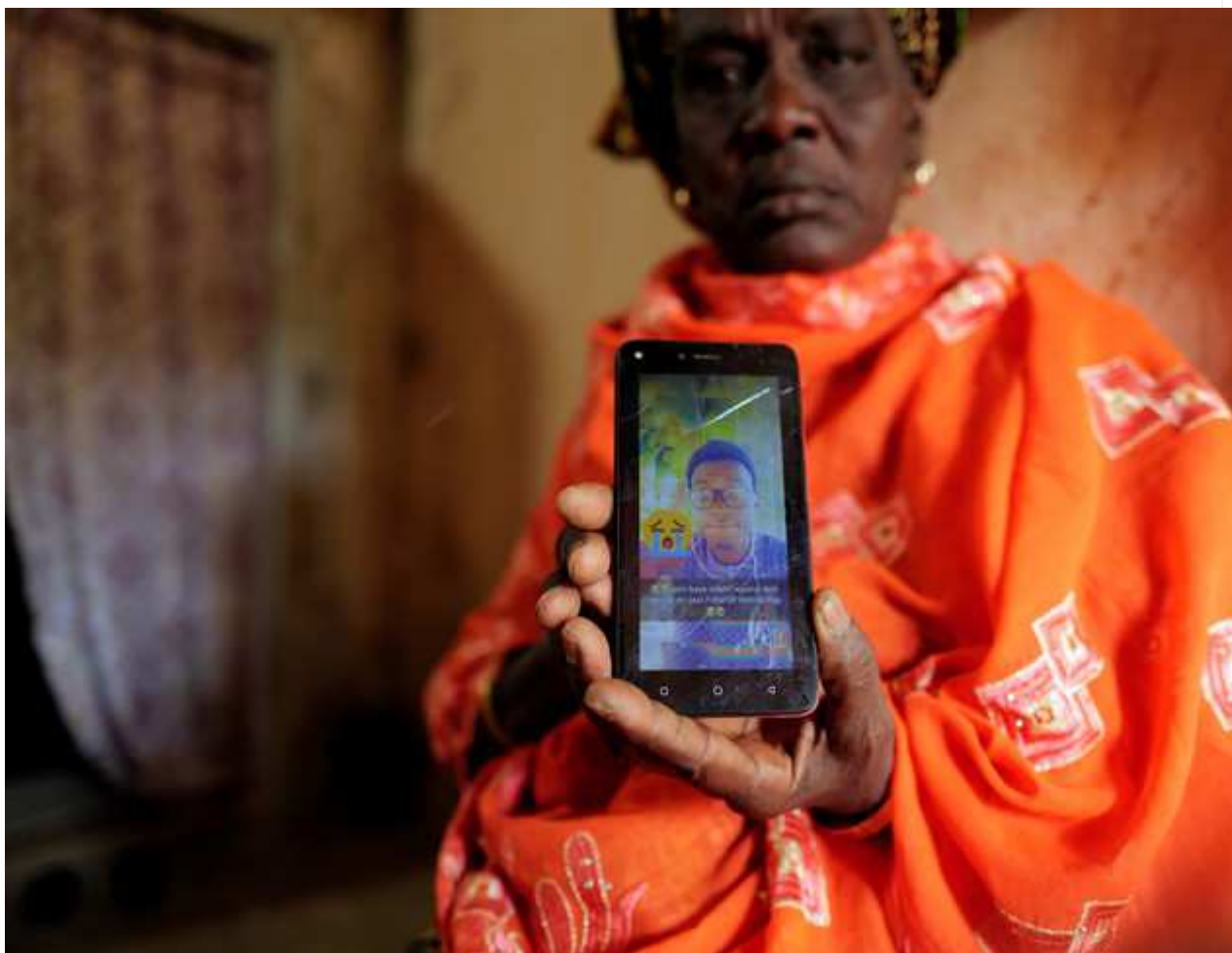


LA CROIX

Immigration : les pères de migrants sénégalais condamnés à une peine inédite

Par Clémence Cluzel (à Dakar), le 9/12/2020 à 07h11

Trois pères de famille ont été jugés, mardi 8 décembre, au Sénégal pour avoir facilité et payé le trajet illégal de leurs fils en pirogue à destination des Canaries. Un procès qui illustre la nouvelle stratégie du gouvernement sénégalais pour tenter d'enrayer les départs illégaux vers l'Europe.



C'est une première au Sénégal. Trois pères de famille ont été condamnés à une peine de prison d'un mois ferme et de deux ans avec sursis pour avoir payé un passeur pour que leur fils parte en pirogue aux îles Canaries.

Reconnus « coupables pour mise en danger de la vie d'autrui », ils ont cependant été relaxés pour le « délit de complicité de trafic de migrants » par le tribunal de grande instance de Mbour, au sud de Dakar.

Émotion après la mort de Doudou, 14 ans

« Depuis 2005, il existe une loi qui punit de cinq à dix ans d'emprisonnement et prévoit une amende de 1 à 5 millions de FCFA (de 1 520 € et 7 600 €) toute personne participant à la migration illégale. Mais jusqu'à présent, il était surtout question de punir les passeurs et les facilitateurs. C'est la première fois que les parents des candidats au voyage sont poursuivis et condamnés en justice », souligne Aly Tandian, sociologue et directeur de l'Observatoire sénégalais des migrations.

→ REPORTAGE. Immigration : au Sénégal, l'espoir d'Europe passe par les Canaries

Parmi les condamnés, Mamadou Lamine Faye. Il a versé 250 000 FCFA (environ 400 €) pour que son fils, Doudou, âgé de 14 ans, puisse partir aux Canaries. La mort de l'adolescent, plus jeune passager de l'embarcation qui a fait naufrage le 26 octobre dernier, a ému la population sénégalaise. *« J'ai vraiment été choqué par cet acte irresponsable. Les conditions de vie peuvent être très difficiles ici, mais elles ne doivent pas servir d'excuse pour envoyer un innocent à la mort. Ce n'est pas à l'enfant de ramener de l'argent pour sa famille ! », s'emporte Simal, père de trois enfants.*

Stratégie de la répression

Ces dernières semaines, les naufrages de pirogues se sont succédé, ainsi que le nombre de disparus et de décès en mer, suscitant une vive émotion dans la population. En réponse à ces drames, une nouvelle stratégie, plus répressive, a été adoptée par le gouvernement sénégalais pour tenter de stopper le flux de départs vers l'Europe.

ne orientation qui divise la population. *« Les familles participent au départ des jeunes : certaines mamans vendent leur bijou pour réunir la somme à payer et les parents poussent leur enfant à partir. S'ils savent qu'ils risquent la prison, peut-être que ça les fera réfléchir, surtout en région où la pression est immense », rapporte Souleymane, jeune dakarois qui a lui-même fait la traversée illégalement en 2006, sans que sa famille ne le sache et qui a été intercepté par les garde-côtes espagnols.*

→ ANALYSE. Aux Canaries, Madrid contient les migrants d'Afrique de l'Ouest

À Mbour, ville de pêcheurs particulièrement touchée et qui a vu plusieurs de ses jeunes mourir en mer ces derniers temps, Ousmane Wade Diop, un militant de la société civile, pense que cette décision de justice va calmer les gens un temps seulement : *« Ils auront peur des conséquences, mais cela ne les empêchera pas de continuer... en cachette. Il y a un sentiment de désespoir trop profond, une trop grande frustration », regrette-t-il.*

Cette gestion sécuritaire de la migration est décriée par le sociologue Aly Tandian. Il la juge trop répressive. Et il y voit surtout un moyen pour l'État de réaffirmer son engagement dans le dossier migratoire, alors qu'il était accusé par la population d'un certain immobilisme.

S'attaquer aux racines du problème migratoire

Si les avis divergent sur le procès, tous soulignent la nécessité de résoudre les causes des départs. Les racines du mal que sont le chômage et la pauvreté sont pointées du doigt. *« La pêche et le tourisme sont les deux mamelles de la région de Mbour mais actuellement, ces secteurs ne fonctionnent plus à cause du Covid-19 tandis que les accords de pêche concluent avec l'Union européenne privent les pêcheurs de leur travail », insiste Wade Diop.*

Migrations africaines : le défi de la gouvernance

Aussi, de nombreux Sénégalais doutent de l'impact du procès sur des populations aux prises avec d'autres préoccupations du quotidien, comme le juge Aly Tandian : « *La migration n'est pas un phénomène, c'est un fait social, explique-t-il. Les départs n'ont jamais cessé, c'est la médiatisation qui avait diminué. La population est tout à fait consciente des risques, elle est même surinformée ! Mais tant que ses attentes, c'est-à-dire de l'emploi, ne seront pas remplies, les départs continueront.* »

Le trafic de migrants au Sénégal

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a enregistré plus de 500 décès sur le parcours emprunté par les migrants entre le Sénégal et les Canaries, dépassant les 210 comptabilisés sur toute l'année 2019 et les 43 en 2018.

Depuis l'automne, l'archipel des îles Canaries connaît une forte accélération des arrivées de migrants subsahariens, plus de 2 000 ont accosté en seulement deux jours, début novembre.

Le 4 décembre, un vaste réseau de trafic de migrants en direction des pays du Golfe a été démantelé par la police sénégalaise. Plus d'une centaine de migrants venus de Sierra Leone et de Guinée se préparaient à quitter le Sénégal.

Clémence Cluzel (à Dakar)